



Problème de régularisation

Par **phil_old**, le **22/06/2007** à **13:36**

Bonjour, je me nomme Philippe et je vous écris pour Nathalie, une bonne amie à moi d'origine Congolaise qui a des problèmes pour régulariser sa situation en France.

Pour résumer, elle est partie de chez elle pour effectuer des études en France, elle a obtenu plusieurs diplômes ici, dont une maîtrise en lettre moderne.

A l'âge de 24 ans, ses parents lui ont mis une pression énorme sur le dos pour l'obliger à épouser un homme de la même nationalité qu'elle et ayant une autorisation de résider en France pour 10 ans, mais peu de temps après ce mariage forcé, le mari a quitté Nathalie pour partir vivre avec une autre femme (mariée elle aussi), femme avec laquelle il a eu deux enfants qu'il a d'ailleurs reconnu.

Celui-ci refusant de plus, de mettre de la bonne volonté pour faire les démarches nécessaires au divorce, la pauvre Nathalie est depuis lors (et cela remonte à plus de 4 ans) obligée de survivre dans un pays qu'elle aime énormément, mais dans lequel elle n'a aucuns droits, l'administration lui a clairement dit qu'ils n'avaient pas l'intention de l'expulser du territoire, Nathalie a donc pu survivre en effectuant de ci de là des petits travaux de garderie d'enfants ou de personnes âgés, ou encore d'aide aux enfants en difficultés scolaires, mais la plupart du temps, elle est confrontée à des problèmes de racisme ou encore à des "patrons" sans scrupules qui refusent de la payer sachant bien qu'elle n'a aucun recourt...

Nous sommes un petit nombre de personnes à vouloir essayer de l'aider, nous n'avons pas de gros moyens, mais une réelle volonté, car Nathalie est une personne de grande valeur, mais nous ne savons pas juridiquement quels sont les droits ou les créneaux que nous pourrions exploités pour l'aider. Nous avons déjà réuni une pétition de 250 signatures et un dossier assez complet expliquant avec précision sa situation.

Pourriez vous avoir l'extrême gentillesse de nous guider ou de nous conseiller l'une ou l'autre démarche ?

Je vous remercie d'avance.